

30 juin 1976 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING AU DEJEUNER OFFERT À L'OCCASION DU 10ÈME ANNIVERSAIRE DE LA COOPERATION FRANCO-SOVIÉTIQUE, LE MERCREDI 30 JUIN 1976

« POLITIQUE EXTERIEURE » « RELATIONS FRANCO - SOVIÉTIQUES » MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS LES MINISTRES, MESSIEURS. IL Y A DONC DIX ANS, LA VISITE DU GÉNÉRAL DE GAULLE EN UNION SOVIÉTIQUE ET LES DÉCISIONS DONT ELLE FUT L'OCCASION, INAUGURAIT UNE PHASE NOUVELLE ET CAPITALE DES RELATIONS ENTRE NOS DEUX PAYS. POUR L'UNION SOVIÉTIQUE ET POUR LA FRANCE, IL S'AGISSAIT D'OUVRIRE LA VOIE, ENTRE ELLES D'ABORD, ET ULTÉRIEUREMENT ENTRE TOUTES LES NATIONS DE L'EUROPE, À LA DÉTENTE, À L'ENTENTE ET À LA COOPÉRATION. DANS LE CLIMAT DE L'ÉPOQUE, L'ENTREPRISE ÉTAIT AUDACIEUSE, ET ON SAVAIT, À PARIS COMME À MOSCOU, CE QU'ELLE EXIGERAIT DE TEMPS ET D'EFFORTS. À L'AMBITION DES OBJECTIFS IL FALLAIT QUE RÉPONDÊT LE RÉALISME DES MÉTHODES ET DES MOYENS. C'EST POURQUOI LES DIRIGEANTS DE NOS DEUX PAYS ONT ESTIMÉ QUE LEUR VOLONTÉ POLITIQUE DEVAIT S'EXPRIMER DANS UN _CADRE PERMANENT ET S'ENRACINER DANS LA RÉALITÉ CONCRÈTE DES ÉCHANGES ET DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUES. LA COMMISSION MIXTE PERMANENTE FRANCO - SOVIÉTIQUE QUI EST DEVENUE, EN RAISON DE SON RÔLE CROISSANT, CE QUE NOUS APPELONS LES UNS ET LES AUTRES LA GRANDE COMMISSION, EST NÉE DE CE SOUCI DE RÉALISME AU SERVICE D'UNE GRANDE CONCEPTION POLITIQUE. AUJOURD'HUI, ALORS QUE NOUS CÉLÉBRONS LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ACCORD CRÉANT CETTE COMMISSION MIXTE PERMANENTE, NOUS POUVONS MESURER LE CHEMIN PARCOURU ET NOUS POUVONS CONSTATER QUE LA DIRECTION ÉTAIT BIEN LA BONNE.

« POLITIQUE EXTERIEURE » « RELATIONS FRANCO - SOVIÉTIQUES » J'ALONNE PAR L'ACCORD DÉCENNAL DE 1971 ET PAR L'ACCORD QUINQUENNAL QUE J'AI SIGNÉ EN 1974 À RAMBOUILLET AVEC M. LÉONID BREJNEV, CE CHEMIN EST CONSIDÉRABLE. LES OBJECTIFS, QUE NOUS NOUS ÉTIONS FIXÉS À L'ORIGINE, ONT ÉTÉ ATTEINTS PUIS DÉPASSÉS. LA VALEUR DE NOS ÉCHANGES A ÉTÉ MULTIPLIÉE PAR SEPT, EN DIX ANS, JE RAPPELLE QU'EN 1965, ELLE ÉTAIT, DANS LES DEUX SENS DE 1,2 MILLIARDS DE FRANCS £ QU'EN 1975, ELLE ÉTAIT SUPÉRIEURE À 8 MILLIARDS DE FRANCS, ET JE SOUHAITE QUE LE CHIFFRE DE 1976 SE RAPPROCHE DE 10 MILLIARDS. INEXISTANTE EN 1965, LA COOPÉRATION INDUSTRIELLE A PRIS UNE PART ESSENTIELLE DANS NOS RELATIONS. DES PROJETS DE VASTE ENVERGURE ONT ÉTÉ RÉALISÉS, QU'IL S'AGISSE DE L'INSTALLATION À ISSOIRE, PAR UNE ENTREPRISE SOVIÉTIQUE, DE LA PLUS GRANDE PRESSE À MATRICER DU MONDE, OU QU'IL S'AGISSE EN UNION SOVIÉTIQUE D'USINES CHIMIQUES, D'UNITÉS DE PRODUCTION DE CELLULOSE ET BIENTÔT, J'ESPÈRE, D'UNE PUISSANTE USINE D'ALUMINE. LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE S'EST ENFIN LARGEMENT DÉVELOPPÉE DANS DES DOMAINES AUSSI FONDAMENTAUX POUR L'AVENIR QUE L'ÉNERGIE NUCLEAIRE, L'ESPACE ET L'INFORMATIQUE.

« POLITIQUE EXTERIEURE » « RELATIONS FRANCO - SOVIÉTIQUES » CES SUCCÈS SONT LE

FRUIT D'UN EFFORT COLLECTIF ET D'UNE ACTION SOUTENUE DE LA PART DE NOS DEUX PAYS. HOMMES_D_ETAT, MINISTRES ET FONCTIONNAIRES, SAVANTS ET INGENIEURS, CHEFS D'ENTREPRISES ET OUVRIERS Y ONT APPORTE LEUR CONTRIBUTION. C'EST POURQUOI JE ME REJOUIS DE VOIR REUNIS A CETTE OCCASION, A LA DOULOUREUSE EXCEPTION DU PRESIDENT POMPIDOU, TOUS LES PREMIERS MINISTRES QUI ONT EU LA CHARGE DE CONDUIRE DEPUIS DIX ANS CETTE COOPERATION : M. COUVE DE MURVILLE, M. CHABAN-DELMAS, M. PIERRE MESSMER ET AUJOURD'HUI M. JACQUES CHIRAC. C'EST A LA GRANDE COMMISSION QU'IL EST REVENU D'ANIMER CETTE ACTION ET DE COORDONNER CET EFFORT. AUSSI, JE VOUDRAIS RAPPELER, MONSIEUR LE PRESIDENT, LE ROLE ESSENTIEL QUE DEPUIS LE DEBUT VOUS Y AVEZ JOUE, A LA TETE DE LA DELEGATION SOVIETIQUE. PERMETTEZ-MOI EGALEMENT DE RENDRE UN PARTICULIER HOMMAGE A M. PATOLICHEV AVEC LEQUEL J'AI SIGNE L'ACCORD DE 1971 ET AUX HAUTS FONCTIONNAIRES SOVIETIQUES ET FRANCAIS QUI ONT ETE LES ANIMATEURS QUOTIDIENS DE CETTE COOPERATION. JE ME SOUVIENS, POUR MA PART, AVEC PLAISIR ET AVEC FIERTE QUE J'AI EU PENDANT QUATRE ANS LE PRIVILEGE D'ETRE LE PRESIDENT FRANCAIS DE CETTE GRANDE COMMISSION ET DE CONTRIBUER AINSI AUX PROGRES DE NOTRE COOPERATION. MAIS SI IMPRESSIONNANT QUE NOUS PARAISSE LE CHEMIN PARCOURU, IL NE CONSTITUE QU'UNE ETAPE. NOUS NOUS SOMMES FIXES, AVEC M. BREJNEV, IL Y A DIX HUIT MOIS, DES OBJECTIFS PLUS ELEVES ENCORE PUISQU'ILS VISENT LE DOUBLEMENT ET SI POSSIBLE LE TRIPLEMENT DU NIVEAU ACTUEL DE NOS ECHANGES. LES RESULTATS DE 1975 FONT APPARAITRE QUE LE TRIPLEMENT EST A NOTRE PORTEE. JE SUIS CONVAINCU QUE LA GRANDE COMMISSION, FIDELE A L'ESPRIT QUI L'INSPIRE DEPUIS DIX ANS, SAURA MENER A BIEN UNE NOUVELLE GENERATION DE PROJETS CORRESPONDANT PAR LEUR DIMENSION ET PAR LEUR QUALITE AU NIVEAU DE NOTRE COOPERATION.

POUR LA POLITIQUE EXTERIEURE ET LES RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES AUJOURD'HUI COMME IL Y A DIX ANS, CETTE COOPERATION REVET UNE SIGNIFICATION QUI DEPASSE DE LOIN SON OBJET PROPRE. POUR L'UNION SOVIETIQUE ET POUR LA FRANCE, ELLE EST L'EXPRESSION ET L'INSTRUMENT D'UNE VOLONTE POLITIQUE DE RAPPROCHEMENT ENTRE NOS DEUX PAYS ET DE DETENTE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES. L'EVENEMENT A CONFIRME SUR CES DEUX PLANS NOTRE ATTENTE, ET CE DIXIEME ANNIVERSAIRE, EN NOUS OFFRANT L'OCCASION DE MESURER LE CHEMIN PARCOURU, NOUS PERMET DE VERIFIER QUE LA DIRECTION DANS LAQUELLE LE GENERAL DE GAULLE A ENGAGE LES RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ET DANS LAQUELLE LE PRESIDENT POMPIDOU LES A MAINTENUES EST CONFORME AUX INTERETS DE NOS DEUX PAYS ET A CEUX DE LA PAIX. ENTRE PARIS ET MOSCOU, LES CONSULTATIONS SE SONT MULTIPLIEES. LES RENCONTRES AU PLUS HAUT NIVEAU SONT DEVENUES REGULIERES ET FREQUENTES. ELLES NE TRADUISENT PAS SIMPLEMENT LA CONTINUITE D'UN DIALOGUE POURSUIVI SOUS TROIS PRESIDENTS SUCCESSIFS. ELLES EXPRIMENT UN DEGRE CROISSANT DE COMPREHENSION MUTUELLE. JE VOUDRAIS DIRE A CE SUJET LE PRIX QUE J'ATTACHE PERSONNELLEMENT AUX ENTRETIENS QUE J'AI EUS JUSQU'ICI AVEC M. LEONID BREJNEV, NOTAMMENT EN OCTOBRE DERNIER A MOSCOU, ET L'INTERET AVEC LEQUEL J'ENVISAGE NOS FUTURES RENCONTRES.

POUR LA POLITIQUE EXTERIEURE ET LES RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES C'EST UN FAIT D'AILLEURS QUE LE DEVELOPPEMENT DE NOS RELATIONS BILATERALES A EU DES CONSEQUENCES HEUREUSES SUR LA PAIX ET LA DETENTE INTERNATIONALE. LA FRANCE ET L'UNION SOVIETIQUE ONT FAIT ECOLE ET UN NOMBRE CROISSANT DE PAYS A SUIVI LEUR EXEMPLE. C'EST DANS UNE LARGE MESURE A LEUR IMPULSION QUE LA CONFERENCE SUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE S'EST REUNIE EN JUILLET 1975 ET A ABOUTI A HELSINKI A UN DOCUMENT FINAL. IL IMPORTE MAINTENANT QUE NOS DEUX PAYS MONTRENT LA VOIE DANS LA MISE EN OEUVRE COMPLETE DES CONCLUSIONS D'HELSINKI. IL S'AGIT EN EFFET POUR TOUS LES PAYS

D'EUROPE, EN SE FONDANT SUR LE RESPECT DE LA PERSONNALITE DE LEURS NATIONS, DU CHOIX DE LEURS PEUPLES ET DE L'EQUILIBRE DE LEURS FORCES, DE CREER PROGRESSIVEMENT LES CONDITIONS D'UNE MEILLEURS SECURITE ET D'UNE COOPERATION PLUS EFFICACE

` POLITIQUE EXTERIEURE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` POUR TENIR _COMPTE DES RESPONSABILITES QUE LA FRANCE ET L'UNION SOVIETIQUE ASSUMENT EN TANT QUE PUISSANCES NUCLEAIRES ET DES MOYENS DONT ELLES DISPOSENT EN PLEINE INDEPENDANCE, NOUS AVONS DECIDE, IL Y A QUELQUE TEMPS, M. BREJNEV ET MOI, DE NOUS ASSURER QUE TOUT RISQUE D'UN DECLENCHEMENT ACCIDENTEL DES ARMES NUCLEAIRES DONT NOS DEUX PAYS DISPOSENT POUVAIT ETRE EXCLU. NOUS AVONS ABOUTI A CE SUJET A UN ACCORD QUI FERA L'OBJET, DANS LES PROCHAINES SEMAINES, D'UN ECHANGE DE DOCUMENTS QUI SERONT SIGNES PAR NOS MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES. CES DOCUMENTS CONFIRMERONT LE PRIX QUE NOUS ATTACHONS A PARIS COMME A MOSCOU AUX MESURES DESTINEES A EVITER DANS UN DOMAINE AUSSI VITAL TOUTE ERREUR OU TOUT ACCIDENT. J'Y VOIS POUR MA PART LA DEMONSTRATION QUE SANS RENONCER A LEUR INDEPENDANCE RECIPROQUE, NOS DEUX PAYS SONT EN _MESURE D'APPORTER UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE A LA SECURITE DE NOTRE CONTINENT. J'Y VOIS AUSSI UNE JUSTIFICATION SUPPLEMENTAIRE DE LA POLITIQUE DE DETENTE, D'ENTENTE ET DE COOPERATION QUE NOUS AVONS CHOISIE IL Y A DIX ANS ET QUE NOUS SOMMES RESOLUS A POURSUIVRE ENSEMBLE. C'EST EN PENSANT A L'AVENIR DE NOS RELATIONS, A CELUI DE LA DETENTE ET DE LA PAIX QUE JE VOUS INVITE, MONSIEUR LE PRESIDENT, MESSIEURS LES MINISTRES ET MESSIEURS, A LEVER VOS VERRES EN L'HONNEUR DU DIXIEME ANNIVERSAIRE DE LA COOPERATION ENTRE L'UNION SOVIETIQUE ET LA FRANCE